Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 16/12/2020 à 16h55
Réference de l'AR : 002-200043495-20201210-DEC202012_24-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2020

Délibération n°24

Date de convocation : le 02/12/20 Date d'affichage : le 17 DEC. 2020

Les membres du Conseil Communautaire se sont réunis le 10 décembre 2020 à 18h00 à la salle des fêtes d'Aulnois sous Laon.

Sont présents : titulaires et suppléants avec voix délibérative :
G. HARANT - Y. BRUN - J. BALITOUT - P. DEROCH - C. COULON - F. DEMAZURE - P. GUYOT - MP. TOKARSKI - JM. LHOMME - P. VAN HAMME - C. VUAROQUEAUX - P. BERTELOOT - O. JOSSEAUX - F. LEAUTE - F. HARANG - JM. RABOUILLE - C. BARAN - S. JUILLIART - F. FERON - P. MEZZAROBBA - F. BOUILLE - Y. LEMOINE - B. BUVRY - JM. WACK - E. DELHAYE - S. LETOT-DURANDE - Y. ROBIN - Y. BUFFET - C. MATHIEU - F. JOLY - S. ETIENNE-CHARLES - P. MOZIN - D. VALISSANT - D. VALLIERE - D. PIERRE - AM. SAUVEZ - F. POIDEVIN - A. DELEBARRE - MM. PASCUAL - H. LAHYANI - H. DAUCHEZ - A. LEFEVRE - M. BEAUFRERE - B. LEBEL - S. WEIL - P. CERVI - F.KARIMET - Y. RUDER - N. DUSSART - N. DRAGON - G. MONCOURTOIS - J. LECOMTE - C. LAMBERT - R. CARLIER - G. CHARLES - L. BOURGEOIS - P. PIRE - E. BEAUDOUIN - M. KELLER - H. RIVIERE - M. FRAISE - G. LOISEAUX - R. SIMPHAL - P. MAQUIN

Absents excusés ayant donné pouvoir :
S. DUPONT à S. LETOT-DURANDE - G. BLANCHARD-DOUCHAIN à AM. SAUVEZ - JM. QUERE à Y. BUFFET - E. GOULLIEUX à Y. ROBIN - MP. FOURDRAIN-FAY à C. MATHIEU - C. MEULLEMIESTRE à F. KARIMET

Absents Excusés: M. MACHAIN - A. TOURNEUX - C. CHATELAIN - P. DRUET - B. TRONEL

Objet : Plan de formation 2021 des agents de la CAPL

Rapporteur : **Fabrice FERON**
Secrétaire de séance : Francis HARANG

Exposé :

La loi n°2017-86 du 27 janvier 2017, en son article 164, a introduit l'obligation de présenter le plan de formation des agents à l'assemblée délibérante.
Le plan de formation assure la cohérence entre les orientations générales de la collectivité en matière de formations et les souhaits individuels des agents.

Le plan de formation a pour objectifs :

- L'accompagnement des agents à l'évolution de leur emploi et de leur fiche de poste.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 16/12/2020 à 16h55
Réference de l'AR : 002-200043495-20201210-DEC202012_24-DE

- L'adaptation des compétences aux orientations de la collectivité ainsi qu'au développement du service public rendu.

Pour l'année 2021, 101 demandes ont été formulées (107 en 2020). Vous trouverez en annexe le tableau récapitulatif des demandes.

Ce plan de formation a été validé en comité technique le 24 septembre 2020.

Une part importante de ces demandes concerne les agents du conservatoire (36.6 %), elles sont assez diverses et ont des visées différentes. Elles sont généralement spécifiques et techniques et concernent des méthodologies et pédagogies adaptées au domaine. Deux sessions de formation en interne, spécifiques au conservatoire, sont prévues et programmées en général en juillet (fin d'année scolaire) ou en septembre (début de l'année scolaire) afin de ne pas perturber les cours. Il s'agit d'une part, de la suite d'une formation effectuée l'année dernière, sur la motivation de l'élève dans l'enseignement artistique et d'autre part, d'une formation concernant les gestes et postures du musicien ou de l'élève.

On observe également la poursuite des formations de prévention et secours civiques de niveau 1 (1ers secours) dans plusieurs services, ainsi que des formations plus spécifiques liées au métier de l'eau et de l'urbanisme.
On peut constater que globalement, de nombreuses formations individuelles concernent le domaine de la communication et des relations professionnelles, mais aussi le domaine de la bureautique avec pour objectif une meilleure maitrise des logiciels et outils informatiques.

Le nombre de jours de formation par agent varie en moyenne entre 3 et 5 jours avec un maximum de 10 jours autorisé environ par an pour un agent.

A noter que ces propositions d'actions pourront au cours de la période retenue faire l'objet d'adaptions en fonction des besoins plus spécifiques de certains agents.

Délibération

Le bureau communautaire ayant émis un avis favorable,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, décide :

1. d'approuver le plan de formation pour l'année 2021, des agents de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, tel qu'il a été validé par le comité technique de la collectivité du 24 septembre 2020.
2. de dire que les crédits nécessaires à ces formations seront prévus au chapitre 011 du budget général et du budget office de tourisme SPIC et SPA
3. d'autoriser le Président à signer les documents s'y rapportant

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification

Le Président

E. DELHAYE

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT
A COMPTER DU 17 DEC. 2020

Le Président

E. DELHAYE

Nombre de conseillers titulaires	: 75
Nombre de conseillers présents	: 64
Nombre de votes exprimés	: 70
Votes favorables	: 70
Votes défavorables	: 00
Abstentions	: 00

Pays de Laon

COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION

PLAN DE FORMATION 2021

DES AGENTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE LAON

PLAN DE FORMATION 2021

POUR LES AGENTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE LAON

Service	Intitulé/Thème	Catégorie
Service technique et Direction des Ressources Humaines	Formation prévention incendie	2 agents B
Conservatoire et service eaux et assainissements	Prévention et secours Civiques de niveau 1	6 agents A, B, C
Conservatoire et direction générale	Formation continue d'assistant de prévention	2 agents C
Conservatoire	Gestes et postures du musicien ou de l'élève (perfectionnement)	12 agents A, B
Conservatoire	Motivation de l'élève dans l'enseignement artistique	12 agents A, B
Conservatoire	Habilitation électrique	Catégorie B
Conservatoire	Formation sur le son	Catégorie B
Conservatoire	Formation sur le logiciel d'écriture "Finale"	Catégorie B
Conservatoire	Formation sur les percussions corporelles	2 agents B
Conservatoire	Formation sur le développement artistique du jeune enfant	Catégorie B
Conservatoire	Faire aborder l'écriture musicale aux enfants (la composition)	Catégorie B
Conservatoire	L'utilisation de l'informatique musicale pour l'édition de partitions	Catégorie B
Chantier insertion	VAE Encadrant Technique d'Insertion	Catégorie C
Direction de la citoyenneté et vie sociale	Les relations économiques contractuelles en délégation de service public	Catégorie A
Direction de la citoyenneté et vie sociale	La gestion des situations conflictuelles à l'accueil	Catégorie C
Direction de la citoyenneté et vie sociale	L'accueil téléphonique	Catégorie C

Direction des Ressources Humaines	Techniques pour rédaction claire et efficace	Catégorie C
Direction des Ressources Humaines	Les bases des finances publiques locales	Catégorie C
Direction des Ressources Humaines	La comptabilité M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif	Catégorie C
Direction des Ressources Humaines	Le dossier de retraite	3 agents B, C
Direction des Ressources Humaines	La déclaration sociale nominative	3 agents B, C
Direction des Ressources Humaines	Le dossier administratif (CIRIL)	Catégorie C
Direction des Ressources Humaines	Actualité statutaire et jurisprudentielle en ressources humaines	3 agents A
Direction des Ressources Humaines	Le droit et la procédure disciplinaire (perfectionnement)	Catégorie A
Direction des Ressources Humaines	Approfondissement sur la transformation de la focntion publique	Catégorie B
Direction des Ressources Humaines	La réforme de la retraite	Catégorie B
Direction des Ressources Humaines	Formation liée aux évolutions de la réglementation de la maladie et accidents de travail	2 agents B, C
Direction des Ressources Humaines	Bilan social paramétrage (société CIRIL)	Catégorie C
Direction des Ressources Humaines	Formation sur les formations obligatoires et réglementaires	Catégorie C
Direction des Ressources Humaines	Formation sur le compte personnel de formation	Catégorie C
Direction des Ressources Humaines	Formation sur les nouveaux outils de recrutement	2 agents C
Direction Générale	Suivi réglementaire et juridique des conseils	Catégorie C
Service eaux et assainissements	Salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement (Pollutec)	Catégorie A
Service eaux et assainissements	Forum gestion de l'eau	Catégorie A
Service eaux et assainissements	Actualité juridique du contrôle de l'assainissement	Catégorie C
Service eaux et assainissements	Formation de base PowerPoint	Catégorie B
Musée	Le dépoussièrage et le conditionnement des collections	2 agents B, C
Musée	La scénographie en exposition temporaire et collections permanentes	Catégorie B

Office de Tourisme	Gestion des conflits	Droit privé
Office de Tourisme	Droit du tourisme	Droit privé
Office de Tourisme	Formation social ressources humaines	Droit privé
Office de Tourisme	Bilan de compétence	Droit privé
Office de Tourisme	Référencement naturel, Search Engine Optimization (SEO)	Droit privé
Office de Tourisme	Google Analytic	Droit privé
Service développement local	Les orientations d'aménagement et de programmation lors de l'instruction	2 agents B, C
Service développement local	Initiation au contentieux de l'urbanisme	Catégorie A
Service développement local	Autorisation droit des sols : desserte des terrains par les réseaux et contribution d'urbanisme	Catégorie A
Service développement local	Lecture de plan et prise en compte, reconnaissance des réseaux	Catégorie C
Service développement local	Formation sur la plateforme	Catégorie C
Service développement local	Logiciel QGIS	Catégorie A
Service développement local	Outils de la maîtrise foncière	Catégorie A
Service développement local	Orientations d'aménagement et de programmation	Catégorie A
Service développement local	Animation opération programmée d'amélioration de l'habitat, renouvellement urbain (OPAH - RU)	Catégorie A
Service développement local	Opérations de requalification et habitat dégradé	Catégorie A
Service finances	Adobe Acrobat Pro	Catégorie B
Service finances	Formation Excel	Catégorie B
Service technique	Procédures administratives en phase travaux dans le cadre des marchés publics	Catégorie B
Service technique	Gestion du suivi des phases travaux (maître d'oeuvre et entreprise)	Catégorie B
Service technique	Procédure administrative et réglementation en sécurité incendie dans les établissements recevant du public	Catégorie C
Service technique	Permis CE avec remorque	Catégorie C
Service technique	Formation mécanique	Catégorie C
Service technique	Formation en espaces verts	Catégorie C